**LIVRE BLANC SUR L’AVENIR DE L’EUROPE**

**CONCLUSIONS DES MEMBRES BELGES DU CESE ET DE REPRÉSENTANTS   
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BELGE**

**Débat du 24 mai 2017**

**Avant-propos**

La discussion sur l’avenir de l’Europe ne saurait se limiter à choisir parmi cinq scénarios (voire davantage). Il se présente d’autres questions qui touchent au projet européen et qui ne figurent pas parmi les pistes possibles des scénarios, telles que le processus de prise de décision des diverses structures européennes, au rang desquelles figure le CESE, ainsi qu’en leur sein. Reconnaître ce fait est l’un des mérites du livre blanc.

Au vu du tableau plutôt sombre qu’il en dépeint, le livre blanc laisse accroire que la confiance dans l’UE et sa légitimité sont remises en question, lorsqu’il avance:

«*Malgré cela, de nombreux Européens considèrent que l’Union est trop éloignée de leurs préoccupations ou qu’elle interfère trop dans leur vie quotidienne. D’autres remettent en question sa valeur ajoutée et demandent ce que fait l’Europe pour améliorer leur niveau de vie. Et, bien trop nombreux sont ceux qui jugent que l’UE n’a pas été à la hauteur de leurs attentes lorsqu’il a fallu gérer la pire crise financière, économique et sociale de l’après-guerre»*.

L’indifférence et la défiance à l’égard de l’autorité créent un espace où s’insinue la rhétorique populiste et nationaliste, même si les résultats des récentes élections tenues en Autriche, aux Pays-Bas, en France, et peut-être ceux de celles qui auront lieu bientôt en Allemagne, autorisent quelque optimisme pro-européen. Cependant, le grand nombre de suffrages recueillis par les candidats populistes et/ou antidémocratiques demeure très préoccupant.

Il est également nécessaire de ne pas confondre causes et conséquences. Sont probablement en cause certains choix de l’UE et de ses États membres dans le sens d’un repli nationaliste. De même, certaines décisions ont conduit à éloigner encore les citoyens et les entreprises de l’UE. Le livre blanc décrit une Union européenne en bute à l’incompréhension des citoyens, auxquels elle est présentée de manière incorrecte. Mais cela ne signifie-t-il pas également que la gestion en tant que telle éloigne davantage encore les citoyens de l’UE? Étendre et renforcer le soutien en sa faveur relèvent simultanément de multiples échelons de responsabilité, tant au niveau européen, aux niveaux locaux et nationaux, qu’à celui aussi des organisations représentatives telles que celles qui sont représentées au sein du CESE. L’on ne saurait surestimer à cet égard le rôle qui échoit nécessairement à chaque acteur en faveur d’une communication limpide qui se fonde bien évidemment sur un contenu clair et compréhensible.

L’actualité démontre qu’il est indispensable, au plus haut niveau, de décrire clairement les objectifs de l’Union européenne dans tous ses aspects. Comme le déclarait récemment Mme Angela Merkel, nous ne pourrons compter que sur nos propres forces!

De fait, il faut que la Commission européenne consulte et informe les citoyens et les entreprises par l'intermédiaire des organisations représentatives des partenaires sociaux et de la société civile. C'est la manière la plus efficace de toucher les groupes cibles.

Il convient de mener la discussion sur l’avenir de l'Europe aussi bien avec «ambition» qu’avec «réalisme». Sans que ces vertus ne soient nécessairement amenées à se contredire, elles risquent néanmoins – à coup sûr dans le contexte du renforcement du niveau de soutien – de s’entraver mutuellement.

À côté de cela, comme il est de règle pour tout processus décisionnel, se présente le lien très important entre les structures décisionnelles, les organisations représentatives (notamment de la société civile) et les citoyens. Il ne fait pas l’ombre d’un doute que les membres belges du CESE sont des représentants et des acteurs légitimes. Ils sont conscients que, pour ce qui est des affaires européennes, ils doivent s'engager aussi en interne dans une communication renforcée de manière, par exemple, à faire en sorte que les avis du CESE fassent davantage l'objet de débats au sein de leurs instances nationales. Dans le même temps, ils témoignent du peu d’attention qui est prêtée aux niveaux nationaux et régionaux aux messages des représentants des institutions européennes.

Enfin, soulignons que toutes les autorités locales, régionales ou nationales mettent sur le compte de l’Europe les effets négatifs de ses décisions politiques, tout en s’en arrogeant tous les mérites comme le résultat de leurs propres choix politiques. Ce comportement fait le lit du populisme anti-européen et creuse la tombe de toute approche supranationale.

**LES SCÉNARIOS**

L’on peut voir le choix de la Commission de proposer cinq scénarios sans pour autant se prononcer explicitement en faveur de l’un d’entre eux comme un manque de leadership. Ou s’agit-il pour elle d’augmenter les chances d’un engagement en faveur de l’avenir de l’Europe ? C’est ce que devra démontrer la suite du processus décrit dans le livre blanc d’ici aux élections de 2019.

SCÉNARIO 1: S’INSCRIRE DANS LA CONTINUITÉ

Si l’on tient ce scenario pour strictement équivalent au statu quo, il témoigne également d’un manque excessif à la fois d’ambition et de réalisme. Aucune organisation, quelle que soit sa taille, ne peut se permettre d'envisager son fonctionnement futur sur la base d’un scenario qui consiste à «tout simplement continuer comme avant». Pour l’heure, la mise en œuvre des décisions prises par l’UE est paralysée. C’est là une responsabilité des États membres, mais il s’agit là malgré tout d’une situation symptomatique, à laquelle le statu quo ne peut constituer une réponse valable.

Ceci ne veut pas dire pour autant qu’il soit nécessaire de tout renier du fonctionnement actuel, mais «faire mieux» doit constituer l’objectif minimal, qui signifie par définition de «faire autrement».

SCÉNARIO 2: RIEN D'AUTRE QUE LE MARCHÉ UNIQUE

Une UE qui se résume au seul marché unique recèle de graves menaces, en tout premier lieu sur le terrain social. De plus, l’on peut avancer qu’il s’agit ici aussi (cf. scénario 1) d’un repli bien peu ambitieux, qui laisserait de nouveaux défis, problèmes et opportunités transnationaux sans réponse de la part de l’UE. L’on peut fortement douter que ce scénario soit en mesure d’accroître le soutien apporté à la politique européenne.

Ce jugement n’enlève rien à l’importance capitale du marché unique pour la politique de l’UE. Il s’agit donc en l’espèce non pas du «marché unique et rien de plus», mais du «marché unique et rien de moins».

SCÉNARIO 3: CEUX QUI VEULENT PLUS FONT PLUS

Ce scénario présente les perspectives les plus prometteuses de progrès. L’idée d’États qui servent de «locomotives» et qui, à terme, en entraînent d’autres sur la voie d’accords transnationaux est une réalité qui a démontré tout son potentiel au cours des 60 dernières années. Il sera malgré tout nécessaire de déterminer les domaines pour lesquels ce concept «à deux vitesses» est valable et ceux pour lesquels il ne l’est pas du tout. Le principe du «marché unique et rien de moins» (cf. les observations sur le scénario 2) pose bel et bien une nécessaire limite au concept à plusieurs vitesses.

Dès à présent, l’UE, la zone euro, l’espace Schengen, l’Espace économique européen constituent un entrelacs de groupes d’États en matière d’obligations et de coopération. En outre, le marché unique peut ce faisant se fragmenter encore, avec toutes les conséquences qui en découlent, notamment la distorsion de la concurrence entre les États membres concernés et une complication accrue des différentes règlementations. L’applicabilité, le contrôle et la transparence dans la prise de décision sont donc des questions auxquelles il faut être attentif dans le cadre de ce scénario.

SCÉNARIO 4: FAIRE MOINS MAIS DE MANIÈRE PLUS EFFICACE

L'efficacité est un objectif parfaitement souhaitable; il ne viendrait probablement à l'idée de personne de travailler moins efficacement. La concrétisation du sens précis des termes «plus efficace» devra faire apparaître ce qu’ils apportent en termes de possibilités. Dans un certain nombre de cas, la rapidité du processus décisionnel n'est pas la garantie d’un soutien suffisant et elle risque au contraire d'en augmenter la durée. «Efficace» et «moins complexe» semblent aller de pair; pour cela, il est nécessaire que les États membres s’accordent plus explicitement sur le transfert de compétences exclusives en faveur du le niveau transnational. Une telle hypothèse ne concernera par définition que «moins» de domaines. Ce scenario recoupe alors le précédent (scénario 3), qui prévoit précisément que moins d’États veulent faire plus et font plus.

SCÉNARIO 5: FAIRE BEAUCOUP PLUS ENSEMBLE

Ce scénario devrait témoigner de la plus haute ambition, mais il se heurte aux expériences de la politique actuelle et donc à la réalité. Pour l’heure, Il se présente suffisamment d'opportunités et de défis pour faire davantage ensemble sans qu’il ne soit nécessaire de procéder à des choix structurels supplémentaires. Il suffit à cet égard de penser (à titre d'exemples) à la migration, à la question des réfugiés et à la problématique de la défense. Approfondir et élargir les compétences existantes en ces matières, ce serait déjà appliquer ce scenario.

En marge de ceci, nous entendons faire observer les différences qui prévalent sur le plan fonctionnel entre l’UE et la zone euro. Notamment pour cette dernière, il conviendra de cibler les efforts pour «faire plus» sur le renforcement de stabilisateurs plus automatiques.

En tout cas, et donc quel que soit le scénario, la méthode, le calendrier et les contrôles au regard des réalités et de la manière dont les États membres appliquent les décisions de l'UE, revêtent une très grande importance pour la façon dont les citoyens et les entreprises apprécieront celles-ci.

Présences

Philippe de Buck – CESE (groupe I)

Ferre Wyckmans – CESE (groupe II)

Ronny Lannoo – CESE (groupe III)

Yves Somville – CESE (groupe III)

Daniel Mareels – CESE (groupe I)

Alain Coheur – CESE (groupe III)

Raymond Coumont – CESE (groupe II)

Ferdi De Ville – Rijksuniversiteit Gent/asbl Minerva

Thomas Pirard – Conseiller Affaires européennes Unizo

Olivier Joris – Responsable Affaires européennes VBO/FEB

Chris Botterman – Responsable des affaires sociales Boerenbond

Luc Van Oirbeek – Politique agricole commune Boerenbond

Thomas Van Zwol – Service international ACV/CSC

Rafaël Lamas – Service international ABVV/FGTB

Adam Plezer – Secrétariat du CESE

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_